

Préface

Comme l'écrivaient unanimement les chroniqueurs au moment de la disparition de Gaston Bergeret, au début de l'année 1921, porter le patronyme « Bergeret » et avoir été le conscrit presque parfait d'Anatole France (1844-1924) n'était pas une sinécure si l'on prétendait à une carrière littéraire.

Outre qu'il aura eu à lutter contre la gloire sans cesse renaissante du personnage de « Monsieur Bergeret » inventé par Anatole France pour son *Histoire contemporaine*¹, Gaston Bergeret aura également connu la concurrence indirecte d'un célèbre chroniqueur spirituel nommé Émile Bergerat (1845-1923), qui fit les beaux jours de la presse quotidienne. Et pour parfaire sa piteuse situation, les réactionnaires se souvenaient pertinemment d'un « Bergeret » (mais un Jules cette fois), personnalité militaire de la Commune révolutionnaire de sinistre mémoire – il est en effet celui qui incendia les Tuileries.

En somme, l'auteur des *Événements de Pontax* n'aura pas eu la partie facile, mais avec ce plaisant récit d'une aventure maritime et administrative, il a contourné les herses de l'indifférence en fournissant

1. La fameuse tétralogie qu'il publie entre 1897 et 1901 sous les titres de *L'Orme du mail*, *Le Mannequin d'osier*, *L'Anneau d'améthyste* et *Monsieur Bergeret à Paris*.

à ses contemporains et à leurs successeurs, dont nous sommes – ravis de surcroît –, l'un des textes les plus amusants de son temps.

À peine moins fameux que l'*Histoire de l'invalidé à la tête de bois*, célèbre nouvelle de son prédécesseur Eugène Mouton (1823-1902), *Les Événements de Pontax* avait tout pour séduire une « France des départements » dont Alphonse Daudet avait déjà saisi les caractéristiques riches en ressorts comiques avec son sous-préfet terrassé par la sieste postprandiale dans la campagne provençale...

En substance, un pirate investit une ville portuaire, mais après avoir expressément prévenu par courrier la municipalité : voilà en quoi tient l'originalité de ce curieux débarquement. Dans ses lettres d'une précision et d'une courtoisie exemplaires, il avait notamment fixé le protocole à respecter pour l'accueillir honorablement, lui et son équipage de forbans : réception, repas, nombre de vierges attendues, etc. On imagine dès lors l'état des institutions communales et préfectorales ainsi que celles, lointaines, qui les chapeautent... Bref, les élites ont leurs faiblesses et c'est ce que nous conte Gaston Bergeret à son tour en faisant feu de tout bois mais en conservant toujours l'allure d'un greffier soigneux, distant, finalement hilare...

Le pince-sans-rire se nommait Jean Adrien Gaston Bergeret et il était né à Paris en 1840, fils et petit-fils de médecins aimant à herboriser (il rééditera d'ailleurs la *Botanique* de son grand-père). Versé dans les sciences administratives, il est d'abord employé à Lille à la succursale de la Banque de France. Disposant de temps libre et d'une plume souple et

vive, il devient le collaborateur du *Progrès du Nord* après avoir été celui de l'*Écho populaire de Lille*, un journal dont il contribue involontairement à... faire cesser les activités! Le jeudi 20 septembre 1866, le second volet de sa chronique intitulée «Notions de morale» tombe sous les yeux de lecteurs grincheux qui poussent le tribunal correctionnel à condamner conjointement pour outrage à la morale publique et religieuse le journaliste, son texte et son gérant-propriétaire-imprimeur, M. Petit. Le jeune homme écope de quinze jours de prison et de seize francs d'amende, tandis que l'imprimeur écope d'un mois de prison, cent francs d'amende et l'interdiction de publier son organe... La faute était donc si terrible? En vérité, Bergeret n'avait tenu que des propos d'un relativisme moral fort banal désormais, et d'un strict point de vue philosophique. Cela ne l'empêche pas de rejoindre le 17 février 1870 la Chambre des députés où il est employé à rédiger les comptes rendus des séances. Il y fera toute sa carrière, prenant en 1903 la fonction de maître-secrétaire de la Chambre des députés à la place d'Anatole Claveau (1835-1914), lettré lui-même – il est l'auteur du *Roman de la comète* et des *Souvenirs d'un parlementaire*.

Démonstration est faite que la profession de clerc pousse à l'écriture.

Écrire toute la sainte journée dans un carcan procédural procure, lorsqu'on compose soudain pour soi et non pour la postérité institutionnelle et démocratique, une aisance qui ne détrompe pas. Reproduire heure après heure le langage du tribun conduit à comprendre le fonctionnement de sa langue et à intégrer ses astuces rhétoriques, ses subtilités matoises.

Des chinoiseries qui confinent aux circonlocutions diplomatiques dont les protocoles des différents empires, règnes et états savent à loisir compliquer les étiquettes, le règlement des passes d'armes, les détours de trajectoire du verbe. Et à l'époque des « règlements » des crises de Suez ou de Crimée, en passant par celles de l'Algérie, du Maroc, sans parler des « questions » de Chandernagor et du Tonkin, les ambassades engagées dans la multitude de résolutions des conflits ont forgé tout au long du XIX^e siècle un corpus très épais de rapports et de discours dont Bergeret était le parfait nocher. Nul autre que lui, à part quelque vieille hirondelle (journaliste à la pige) chargée des rubriques parlementaires de divers journaux, n'était apte à saisir la part humoristique de ces longues et interminables déclamations péremptoires où le droit constitutionnel n'en rabattait que devant l'exigence de l'État, moloch ultime, sacré, cristallisation de la civilisation... Et lui, Bergeret, malgré ses heures de présence à l'Assemblée, avait gardé assez de fraîcheur et toute son aptitude alerte à la facétie pour retourner les situations et envisager la France comme une colonie prise en otage par un pirate moderne.

Le fameux commandant Georges du *Forban* est capable de mettre à bas et sans vergogne la pyramide administrative de l'État français, branlante construction en allumettes dont les tenons sont des farceurs involontaires et les mortaises des logiques politiciennes plutôt brinquebalantes. Jusqu'au préfet maritime, ce matamore, qui eût dû sauver la situation, laquelle ne fera, on s'en doute, que dégénérer, au grand plaisir d'une population avide de festivités

et de marchands, souples à la livraison mais vifs à la facturation et toujours prêts à vendre.

À propos de *Dans le monde officiel* (Paris, P. Ollendorff, 1884), le livre auquel appartenait *Les Événements de Pontax* après qu'il eut paru dans la *Revue politique et parlementaire*, la presse fut unanime: «C'est un livre de bonne humeur», déclarait *L'Album théâtral* du 26 janvier 1884, «dans lequel apparaît çà et là quelque pointe de cette mélancolie qu'inspire aux délicats l'observation de la vie réelle. On y trouve à la fois l'actualité brûlante et la comédie éternelle». Et vite, on consacra son histoire sur les planches grâce à l'adaptation d'Armand Silvestre et Paul Bonnetain, qui mirent en œuvre une comédie-vaudeville intitulée *Les Pirates de Pontax*. Puisque ce récit était comique, et d'un humour ravageur, qu'il évoquait la vie politique et administrative du pays inventeur – sans aucun doute – du papier timbré, son succès fut retentissant. C'est, avec la sieste du sous-préfet de Daudet, un moment grandiose de littérature, aboutissant, acmé symptomatique de l'État, à la création d'un impôt nouveau...

Gaston Bergeret démontrait là qu'il avait au fond les dispositions railleuses d'un Eugène Chavette, d'un Georges Courteline, d'un Gabriel de Lautrec ou d'un Alphonse Allais. Sa satire de la haute fonction publique, que l'on peut aisément rapprocher du *Numa Roumestan* (1881) de Daudet, ou de *Monsieur le ministre* (1881) de Jules Claretie, ne cessera plus. En 1914 encore, son *Manuel du réactionnaire* (P. Ollendorff), dont le ton évoque assez bien sa vieille chronique de Lille condamnée par la justice, produit son petit effet.

Dans *Le Figaro*, Philippe-Emmanuel Glaser lui tresse des couronnes le vendredi 8 mai 1914: «[...] Le livre est charmant, spirituel et profond. Courageux aussi, car il faut une certaine vaillance pour employer ainsi ce mot de “réactionnaire”, qui a une si mauvaise presse à ce point qu’il n’est, je crois bien, pas un candidat qui ose arborer cette étiquette. Dans tous les partis on se proclame pour le progrès, il n’en est pas un qui consente à avouer son penchant pour la réaction et pourtant, ainsi que le note très justement M. Gaston Bergeret, le progrès, au sens littéral du mot, c’est la marche en avant. Si l’on va en avant sur un chemin qui mène à des précipices ou à des marécages, on ferait mieux de retourner en arrière. [...] nous souffrons singulièrement des progrès de toutes sortes de maladies. M. Gaston Bergeret les énumère en des chapitres courts, incisifs, décisifs, où toutes les questions gouvernementales, sociales, constitutionnelles sont passées en revue, où toutes les réactions nécessaires sont affirmées avec une bonne grâce souriante, exclusive de toute prétention dogmatique. Un livre utile vraiment et infiniment agréable.»

Gaston Bergeret posera encore des *Principes de politique* (Librairie illustrée, 1889), des nouvelles comme *Trois Mois au pouvoir*, mais il restera dans la pureté des formes, avec ce caractère enjoué et la fraîcheur de ses personnages, l’auteur inoubliable des *Événements de Pontax*.

Éric Dussert